

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2023

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM TENUE LE 27 NOVEMBRE 2023 À 8H30, À LA SALLE DU CONSEIL, 118, AVENUE DES CÈDRES À BRIGHAM**

---

Sont présents à l'ouverture mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Daniel Meunier, Philippe Dunn, Réjean Racine, et Gisèle Thériault, sous la présidence de la mairesse suppléante, madame Mireille Guay.

Madame la conseillère Stéphanie Martin-Gauthier et monsieur le maire Steven Neil sont absents.

Assiste également à la réunion monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

**ORDRE DU JOUR**

1. Avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Appel d'offre 2023-01B projet pour le secteur Guay – adjudication
4. Appel d'offres F2300276 - réfection du poste de pompage Principal – adjudication
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

---

**2023-259  
AVIS DE CONVOCATION**

Le directeur général mentionne que l'avis de convocation de la présente séance a été notifié à tous les membres du conseil, par courriel par l'entremise du serveur municipal dédié et que chacun des élus en ont pris connaissance.

---

**2023-260  
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

---

**2023-261  
APPEL D'OFFRES 2023-01B  
PROJET SECTEUR GUAY – ADJUDICATION**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux (2) soumissions dans le cadre de l'appel d'offres public 2023-01B :

SOUSSIONNAIRES	MONTANT TAXES INCLUSES
Groupe Allaire Gince infrastructures inc.	2 170 000,00 \$
Les entreprises Denexo inc.	1 494 755,28 \$

ATTENDU la lettre du 31 octobre 2023 de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation Andrée Laforêt informant la Municipalité de l'admissibilité de son projet de mise aux normes des

infrastructures d'eau du secteur Guay à une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.2 du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023;

ATTENDU la lettre du 16 novembre 2023 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation informant la Municipalité que son règlement 2023-06 modifiant son règlement 2022-06 a été approuvé conformément à la loi pour un emprunt additionnel ;

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'accepter la plus basse soumission conforme, pour des travaux de mise à jour des infrastructures et l'installation de nouvelles conduites dans le secteur Guay dans la cadre de l'appel d'offres 2023-01B soit la soumission de Les entreprises Denexco inc., au montant de 1 494 755,28 \$ taxes incluses;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, suivant le règlement d'emprunt 2022-06 tel qu'amendé par le règlement 2023-06 et toute forme de subvention applicable, notamment le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) et le Programme de la taxe sur l'essence de la contribution du Québec (TECQ);
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**2023-262**  
**APPEL D'OFFRES F2300276**  
**RÉFECTION DU POSTE DE POMPAGE PRINCIPAL - ADJUDICATION**

ATTENDU la nécessité de travaux de réfection au poste de pompage sanitaire Principal;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu six (6) soumissions dans le cadre de l'appel d'offres public F2300276 :

SOUSSIONNAIRES	MONTANT DE LA SOUMISSION TAXES INCLUSES
Groupco Construction	589 629,97 \$
TGC	584 700,00 \$
Denexco inc.	427 250,55 \$
Cimota inc.	455 265,59 \$
Nordmec construction inc.	610 733,17 \$
Pégase construction	519 985,24 \$

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'accepter la plus basse soumission conforme, pour des travaux de réfection au poste de pompage sanitaire Principal dans la cadre de l'appel d'offres F2300276, soit la soumission de Denexco inc. au montant de 427 250,55 \$ taxes incluses;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

**2023-263**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du conseil municipal tiennent une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres. Le conseil municipal n'a pas reçu de questions via le site Internet de la Municipalité de Brigham.

L'ordre du jour est mis à la disposition du public par le biais du site Internet de la Municipalité ainsi qu'à la salle du conseil.

---

**2023-264**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement de lever la séance. Il est 8 h 35.

---

Mireille Guay  
Mairesse suppléante

---

Pierre Lefebvre  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---